



PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT

Informations relatives à l'évaluation des projets

Juillet 2013

La liste qui suit est une série de principes qui vous guideront dans la préparation d'une demande d'aide réussie afin d'obtenir une subvention du Fonds Bell pour le DÉVELOPPEMENT de votre projet:

- Le contenu nouveau média est nouveau, excellent et innovateur et repousse les limites de la synergie entre les contenus croisés (télé, Internet et autre).
- Le contenu qui sera développé est clairement défini dans la proposition et les éléments à livrer, bien identifiés (par ex: rapport de recherche, scénario, prototype, etc).
- Si le développement est financé et complété, il existe une possibilité réelle que le projet soit sérieusement considéré pour une subvention en PRODUCTION.

Autres facteurs à considérer:

- Degré de l'implication du télédiffuseur en argent et en soutien, pour les volets Radiodiffusion et Nouveau média
- L'échéancier de développement correspond-il à la première diffusion du volet Radiodiffusion ?
- L'expérience du producteur
- Plan d'affaires (par ex: structure financière, budget, etc.)
- Participation d'autres partenaires financiers pour le développement (en argent comptant)

Grille d'évaluation:

1. Contenu – excellence, intégration NM/TV, pérennité du projet, livrables, implication de l'utilisateur	/25
2. Faisabilité - expertise de la Société, personnel, capacité à poursuivre la production	/25
3. Évaluation du financement – sources de financement confirmées, budget, plan d'affaires, plan marketing (+ points bonis pour les contributions en argent)	/20
4. Implication du diffuseur (TV et NM)	/10
5. Autres - Impressions générales, facteurs indéfinissables	/20
TOTAL	/100